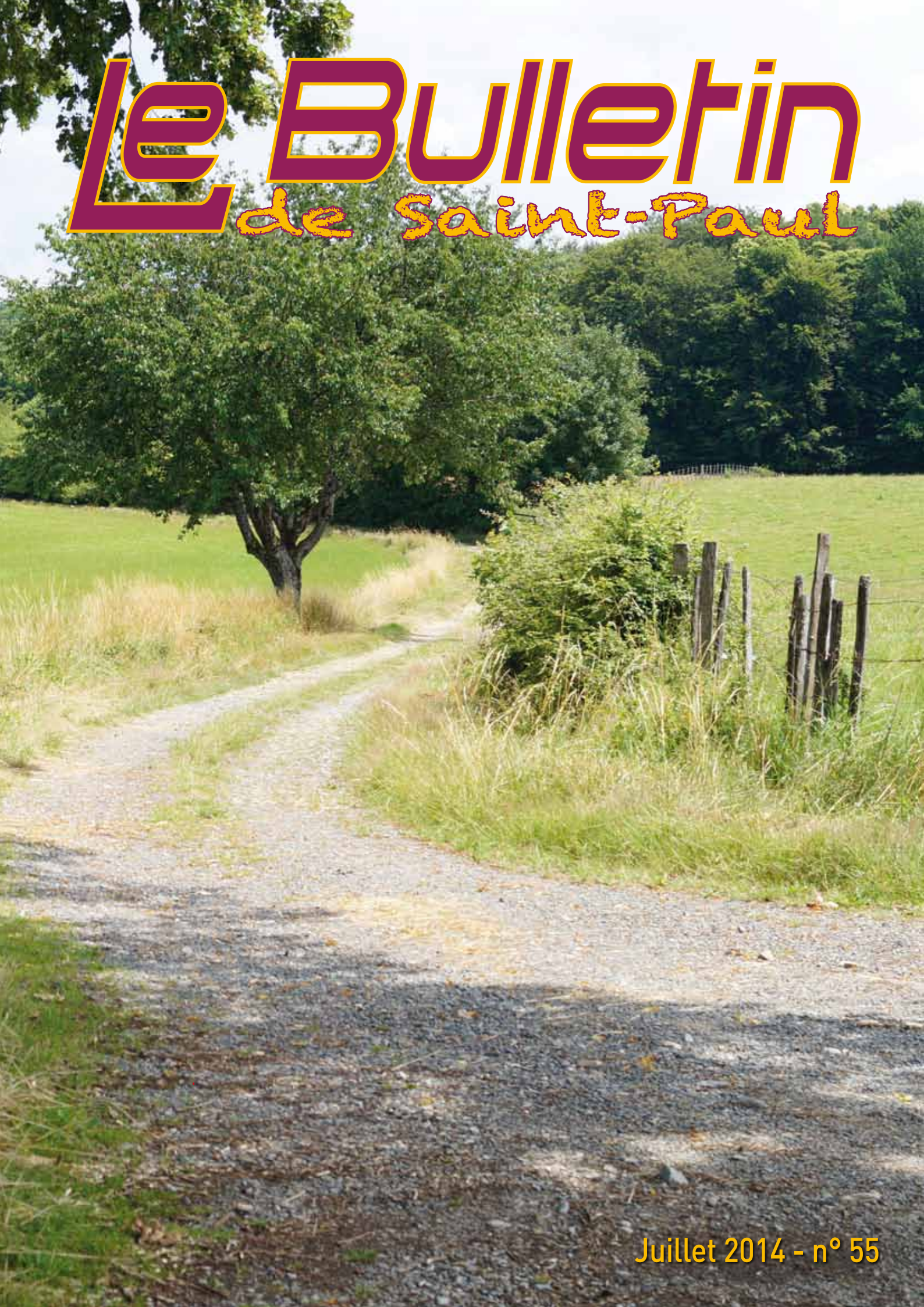


# Le Bulletin de Saint-Paul



Juillet 2014 - n° 55

## La Mairie



### Mme Corinne LABRUNE et Mme Chantal ROUX à votre service.

Du Lundi au Jeudi 8H30 à 12H00  
14H00 à 17H00

Vendredi 14H00 à 17H00

Samedi 8H30 à 12H00

Tél. : 05 55 09 71 25

Fax : 05 55 09 74 96

Courriel : [mairie-stpaul87@wanadoo.fr](mailto:mairie-stpaul87@wanadoo.fr)

### Site internet commune de St Paul :

<http://www.saint-paul-en-limousin.fr>

## La bibliothèque municipale



### Mme Jessica DEBRAY vous accueille

Le Mercredi de 15h00 à 17h00  
et le Vendredi de 16h00 à 18h00

Tél. : 05 55 08 41 04

Courriel : [bibliotheque.stpaul87@orange.fr](mailto:bibliotheque.stpaul87@orange.fr)

## L'agence postale communale

Elle est ouverte du Lundi au Samedi  
de 9h30 à 12h

Tél. : 05 55 08 41 04

Le courrier est relevé chaque jour à 12h.

## Accueil de loisirs, animations, ateliers, expositions, spectacles, vie associative

### Foyer Rural - Centre Social :

- Espace Denis Dussoubs  
87400 Saint Léonard de Noblat  
Tél. : 05-55-56-11-18  
Site : [www.foyer-rural-saint-leonard.fr](http://www.foyer-rural-saint-leonard.fr)

- annexe ALSH : école de la Geneytouse  
le mercredi après-midi

### ALSH Briance Roselle

Le bourg 87260 St Hilaire Bonneval

Tél. : 05-55-48-98-50

Site : <http://www.brianceroselle.fr/>

## Services et permanences

### Assistante sociale : Mme Sophie GAUMET

Permanence à la **mairie de Saint-Paul** :

2<sup>e</sup> lundi du mois de 14h00 à 16h00 ou sur RDV

Tél. : 05 55 09 71 25

### A Saint Léonard : Maison du Département 15 rue de Beaufort

Lundi 9h00 à 12h00 sur RDV

Jeudi 14h00 à 17h00

Tél. : 05 55 56 02 76

### Relais assistantes maternelles : Mme Christine FOUCHÉ, Educatrice de Jeunes Enfants

Permanence à la mairie de Saint-Paul le  
Mercredi de 15h30 à 19 h.

Tél. : 05 55 09 62 44

### Service de portage de repas à domicile : SIPRAD

Renseignements à la mairie de Boisseuil ou  
auprès de la Présidente : Mme ASTIER.

Tél. : 06 03 22 04 74

### Conseiller général du canton de Pierre-Buffière :

M Jean-Louis NOUHAUD reçoit sur rendez-vous.

Tél. : 05 55 45 10 24

### Le député de votre circonscription :

M. Daniel BOISSERIE reçoit sur rendez-vous.

Tél. : 05 55 75 07 07

## Communauté de Communes de Noblat

### SICTOM : Syndicat InterCommunal de Traitement des Ordures Ménagères

Tél : 05 87 22 99 00 - Courriel : [sictom@ccnoblat.fr](mailto:sictom@ccnoblat.fr)

**Ordures ménagères** : Le ramassage des ordures  
ménagères est un service de la Communauté  
de Communes de Noblat, il a lieu les lundis.  
Pensez à sortir les poubelles la veille.

### Déchetterie : le Queyraud à Saint -Paul

Tél : 05 55 00 46 64

HORAIRES D'ÉTÉ à partir du 1 <sup>er</sup> juin		HORAIRES D'HIVER à partir du 1 <sup>er</sup> octobre	
Lundi Mardi	10h-12h	Lundi Mardi	10h-12h
Mercredi Jeudi Vendredi	14h-19h	Mercredi Jeudi Vendredi	14h-17h30
Samedi	10h-12h / 14h-18h	Samedi	10h-12h / 14h-17h30

### Office de Tourisme :

Tél. : 05 55 56 25 06 - Courriel : [otsi@ccnoblat.fr](mailto:otsi@ccnoblat.fr)

Site : [www.tourisme-noblat.fr](http://www.tourisme-noblat.fr)

### Spanc (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Tél. : 05 87 22 99 00 - Courriel : [spanc@ccnoblat.fr](mailto:spanc@ccnoblat.fr)

### Espace Aqua'Noblat :

Tél. : 05 87 22 99 10 - Courriel : [aqua-noblat@ccnoblat.fr](mailto:aqua-noblat@ccnoblat.fr)

Site : [www.aquanoblat.fr](http://www.aquanoblat.fr)

### Ecole de musique :

Site de Saint Paul - Tél. : 05 55 09 39 26

# Sommaire

## Infos diverses

p. 2

## Edito

p. 3

## Portrait

p. 4

## Municipalité

p. 5 à 9

## Travaux

p. 10 à 11

## Les services techniques

p. 10

## La Communauté de Communes

p. 12 à 13

## La vie de la commune

p. 14 à 18

## L'école communale

p. 19 à 21

## Histoire

p. 22

## Les animations estivales du Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages en Limousin

p. 23

**Le Bulletin**  
de Saint-Paul

Juillet 2014 - n° 55

Directeur de la publication :  
Josiane ROUCHUT, Maire.

Conception graphique : APCL

Impression : GDS Imprimeurs

# Edito



*C'est avec une profonde émotion, mêlée de fierté et d'une grande humilité, que je rédige ce premier éditorial comme Maire.*

*Le 23 mars, vous avez élu un nouveau Conseil Municipal. Le taux très élevé de la participation montre l'intérêt que vous portez à cette élection.*

*Votre choix a été sans appel, et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont fait confiance à notre équipe. Que ce soit un vote d'adhésion ou d'opposition, il a clairement exprimé le choix de nouvelles envies, de nouvelles solidarités, de nouvelles façons de faire.*

*La période électorale est terminée, je suis maintenant le Maire de tous les Saint-Paulois, et notre équipe est au service de tous. Le fondement de notre action, c'est la volonté de faire vivre, et bien vivre ensemble, tous les habitants de notre commune.*

*Notre première tâche, c'est de prendre connaissance des dossiers, dans tous leurs détails. C'est une étape importante, à ne pas négliger, avant de commencer les grands chantiers.*

*Je sais qu'il y a des attentes fortes, des impatiences. Il faudra faire des choix. Dans ce contexte de rigueur budgétaire qui n'épargne pas nos communes, chaque engagement financier doit être réfléchi, et donner la priorité à tout ce qui est utile et profitable aux Saint-Paulois. Nous nous engageons à maîtriser les dépenses communales, en modérant la pression fiscale et en stoppant les dépenses superflues. La gestion d'une commune, ce ne sont pas que des grands chantiers, c'est aussi la foule des petits problèmes quotidiens, si importants pour la qualité de vie de chacun.*

*Nous mesurons la responsabilité qui nous incombe, nous sommes conscients des enjeux et du travail qui nous attendent. C'est pourquoi je souhaite placer mon mandat sous le signe de la répartition des tâches et des missions, dans un engagement total au service des autres.*

*Nous ne manquerons pas de vous informer de notre action, mais aussi de vous consulter en amont des grands projets, afin que ceux-ci soient vraiment les nôtres à tous, ceux des Saint-Paulois.*

*Notre signature de campagne était **Pour Saint-Paul Avec Vous**, elle est désormais la ligne conductrice de notre action.*

**Votre Maire,  
Josiane Rouchut**

# Portrait

## Ils ont une passion... et ils sont chez nous

Nous débutons dans ce premier bulletin de la nouvelle mandature une série de portraits d'habitants de Saint-Paul que vous pouvez côtoyer tous les jours, en sachant peut-être, mais souvent en ignorant qu'ils ont une passion, qu'ils vont vous faire découvrir.

Nous allons pour cette première chez M. Jean-Joseph Roudaud, dit "Jojo" pour ceux qui le connaissent, au Queyraud. C'est dans son garage qu'il nous accueille, avec sa canne et son Gibus, dans ce qu'il appelle modestement "Le Tout Petit Musée".



C'est en 1957 que M. Roudaud a commencé à collecter tous les objets du quotidien : objets de la maison, du travail dans les champs ... Il a rassemblé des objets de son père, de son grand-père, d'un beau-frère parti "aux colonies" ... Des amis, des proches lui ont offert des pièces pour compléter les collections.

Puis, tous ces objets, il les a méthodiquement triés, datés, étiquetés : collection de balances romaines, d'outils agricoles, de sabotier, de menuisier, cannes, chapeaux, boîtes à musique, tabatières ... Chaque objet a une histoire...

C'est ainsi qu'est né "Le Tout Petit Musée", dont voici ce qu'il dit : "Le Tout Petit Musée, c'est une toute petite partie de ma vie, c'est strictement personnel et privé. Il n'y a rien de rare ni de valeur. Pour moi, c'est formidable, il y a les petits riens qui ont fait ma vie. C'est mon devoir de mémoire. C'est ma joie de vivre, mon paradis."

Ce n'est bien évidemment pas un musée ouvert au public, mais, comme tous les passionnés, M. Roudaud est toujours ravi de montrer son musée et de raconter les petites anecdotes qui le lient à chacun des objets exposés.

# Municipalité

## Résultat des élections municipales

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 033		
Abstentions	187	18,10	
Votants	846	81,90	
Blancs ou nuls	59	5,71	6,97
Exprimés	787	76,19	93,03

### LISTE CONDUITE PAR

Voix	% Inscrits	% exprimés	Sièges au conseil municipal	Sièges au conseil communautaire
Mme Josiane ROUCHUT				
450	43,56	57,17	12	2
M. Paul DUCHEZ				
337	32,62	42,82	3	1

## Le nouveau Conseil Municipal



### De gauche à droite :

Marie Hélène CASAS, Carole DUCHE-NARBONNE, Nicole BERGER (Adjointe), Alain GONZALES (1<sup>er</sup> adjoint), Josiane ROUCHUT (Maire), Karine PACHAUD (Adjointe), Paul BARGET (Adjoint).

Sabine VINCENT, Paul DUCHEZ, Magalie LENOIR, Jean-Pierre MAUSSET, Jean-Louis PAROUTY, Yves PAUZAT, Frédéric LEMARCHAND, Thierry ARNAUD.

## Le Maire, les adjoints et les conseillers délégués

**Maire :** Madame Josiane ROUCHUT  
*Permanence le mercredi après-midi et samedi matin sur rendez-vous.*

**1<sup>er</sup> adjoint :** Monsieur Alain GONZALES, chargé des finances et des affaires économiques.

*Permanence le samedi matin sur rendez-vous.*

**2<sup>e</sup> adjointe :** Madame Karine PACHAUD, chargée des affaires scolaires et périscolaires.  
*Permanence le mercredi matin sur rendez-vous.*

**3<sup>e</sup> adjoint :** Monsieur Paul BARGET, chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments.

*Permanence le samedi matin sur rendez-vous.*

**4<sup>e</sup> adjointe :** Madame Nicole BERGER, chargée des affaires sociales et familiales et du lien intergénérationnel.

*Permanence le mercredi après-midi sur rendez-vous.*

Il est bien sûr possible de prendre rendez-vous en dehors des horaires de permanences.

Monsieur Thierry ARNAUD, conseiller municipal délégué au matériel.

Madame Marie-Hélène CASAS, conseillère municipale déléguée à l'aménagement paysager.

Madame Carole DUCHE-NARBONNE, conseillère municipale déléguée à l'animation.

Monsieur Frédéric LEMARCHAND, conseiller municipal délégué à la vie associative.

Madame Magalie LENOIR, conseillère municipale déléguée à la culture.

Monsieur Jean-Pierre MAUSSET, conseiller municipal délégué au sport.

Monsieur Yves PAUZAT, conseiller municipal délégué à la salle des fêtes.

# Municipalité

## Les commissions municipales

### Commission d'Appel d'Offres

Cette commission est la seule obligatoire et règlementée par la loi. Elle est composée du Maire ou de son représentant et de 3 membres titulaires et 3 suppléants.

**Membres titulaires :** Josiane ROUCHUT (Maire), Alain GONZALES, Magalie LENOIR, Jean Louis PAROUTY

**Membres suppléants :** Paul BARGET (représentant du Maire), Nicole BERGER, Jean Pierre MAUSSET, Paul DUCHEZ

Elle joue un rôle important dans les procédures de passation des marchés publics.

La commission :

- Examine les candidatures et les offres remises par les entreprises,
- Elimine les offres non conformes à l'objet du marché,
- Choisit l'offre économique la plus avantageuse et attribue le marché,
- A le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux

### Commission scolaire et périscolaire

Josiane ROUCHUT, Karine PACHAUD, Frédéric LEMARCHAND, Nicole BERGER, Carole DUCHE-NARBONNE

*Les élus minoritaires n'ont pas souhaité siéger au sein de cette commission.*

Elle initie les projets, émet un avis et se prononce sur les questions relatives à la vie scolaire et périscolaire, au restaurant scolaire, ALSH périscolaire, aux ATSEM, aux relations avec les enseignants des écoles élémentaires et maternelles.

Ce sont les seules commissions mises en place pour l'instant.

Chaque élu va prendre connaissance des dossiers liés à sa délégation, avant l'installation de nouvelles commissions ou de comités consultatifs.

Une commission peut être créée à tout moment par décision du conseil municipal (elle n'est composée que d'élus), tout comme un comité consultatif, qui, lui, est ouvert à des membres non élus.

## Les délégués dans les syndicats

### Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Alain GONZALES	Frédéric LEMARCHAND
Yves PAUZAT	Marie-Hélène CASAS

### Syndicat Energies de la Haute-Vienne (SEHV)

TITULAIRE	SUPLÉANT
Thierry ARNAUD	Paul BARGET

### Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile (SIPRAD)

TITULAIRE	SUPLÉANTE
Jean-Pierre MAUSSET	Nicole BERGER

### Agence Technique départementale de la Haute-Vienne (ATEC)

Paul BARGET
-------------

## Les séances du conseil municipal du 1<sup>er</sup> semestre

### 10 février 2014

*Sont adoptés à l'unanimité :*

- les comptes administratifs et comptes de gestion ;
- l'indemnité des agents recenseurs ;
- la mise à disposition des voies d'intérêt communautaire à la Communauté de Communes de Noblat (total de 30735 m) ;
- la mise à disposition des chemins de randonnées inscrits au PDIPR à la Communauté de Communes de Noblat ;
- le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées ;
- le groupement de commande entre 7 communes de la communauté de communes pour les missions de contrôle et vérification des bâtiments publics.

# Municipalité

## Résultats des élections européennes

INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS
1 027	464 - 45,18 %	563 - 54,82 %	20 - 1,95 %	12 - 1,17 %	531 - 51,70 %

LISTES	VOIX	% EXPRIMÉS
COMMUNISTES	0	0,00
EUROPE DÉCROISSANCE	0	0,00
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	1	0,19
LISTE BLEU MARINE - NON À BRUXELLES, OUI À LA FRANCE	83	15,63
NOUS CITOYENS	1	0,19
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC BRICE HORTEFEUX	94	17,70
EUROPE CITOYENNE	4	0,75
NOUVELLE DONNE	14	2,64
SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES BANQUES	0	0,00
CHOISIR NOTRE EUROPE	140	26,37
PIRATONS L'EUROPE	0	0,00
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE	0	0,00
ALLIANCE ÉCOLOGISTE INDÉPENDANTE	12	2,26
LUTTE OUVRIÈRE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	14	2,64
POUR UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE	0	0,00
FORCE VIE	0	0,00
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN	0	0,00
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTRÊMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	25	4,71
FRONT DE GAUCHE	46	8,66
UPR MASSIF-CENTRAL-CENTRE	0	0,00
RÉGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES	0	0,00
EUROPE ÉCOLOGIE	45	8,47
CITOYENS DU VOTE BLANC	6	1,13
DÉMOCRATIE RÉELLE	0	0,00
UDI MODEM LES EUROPÉENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO	46	8,66

### 30 mars 2014

- Élection du maire : Josiane ROUCHUT élue avec 12 voix et 3 bulletins blancs.
- Élection des adjoints : Alain GONZALES, Karine PACHAUD, Paul BARGET et Nicole BERGER élus avec 12 voix et 3 bulletins blancs.

### 16 avril 2014

- Désignation des délégués dans les syndicats : vote à l'unanimité.
- Mise en place de la commission d'appel d'offres : vote à l'unanimité.
- Mise en place de la Commission des Affaires Scolaires : 12 pour – 3 abstentions.
- Délégation d'attributions et de fonctions du Conseil Municipal au Maire : vote à l'unanimité.
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints : vote à l'unanimité.
- Indemnités de fonction des conseillers délégués : Thierry ARNAUD, Magalie LENOIR et Yves PAUZAT : vote à l'unanimité,

Marie-Hélène CASAS, Carole DUCHE-NARBONNE, Frédéric LEMARCHAND et Jean-Pierre MAUSSET : 12 pour – 3 abstentions.

- Vote des subventions et participations : vote à l'unanimité sauf pour le Secours Populaire (12 pour – 3 abstentions) et Noblat Aigues Vives (12 pour et 3 refus de vote).

### 28 avril 2014

- Affectation des résultats d'exploitation 2013 : vote à l'unanimité.
- Budget communal 2014 : 12 pour – 3 abstentions.
- Budget assainissement 2014 : vote à l'unanimité.
- Budget lotissement du bourg 2014 : vote à l'unanimité.
- Maintien sans augmentation du taux des taxes : vote à l'unanimité.
- Demande de subvention CTD pour extension du colombarium : vote à l'unanimité.

# Municipalité

## Les séances du conseil municipal du 1<sup>er</sup> semestre (suite)

20 juin 2014

- Élection des délégués pour les élections sénatoriales : Jean-Pierre MAUSSET, Josiane ROUCHUT et Alain GONZALES élus titulaires et Carole DUCHE-NARBONNE, Paul BARGET et Nicole BERGER élus suppléants à l'unanimité.
- Désignation du représentant de la commune à la Commission d'Évaluation des charges transférées : Magalie LENOIR : 12 pour – 3 abstentions.
- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs : vote à l'unanimité.
- Désignation du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) : vote à l'unanimité.
- Demande de sortie du jumelage Noblat Aigues Vives : 12 pour – 3 contre.
- Suppression de la régie Spectacles : vote à l'unanimité.
- Subvention voyages scolaires des collégiens : vote à l'unanimité.
- Demande de subvention CTD pour la rénovation du Pont du Métayer : vote à l'unanimité.
- Classement de la voirie communale : 12 pour – 3 abstentions.

## Les subventions aux associations

ASSOCIATIONS COMMUNALES ET ORGANISMES DIVERS	MONTANT ATTRIBUE	VOTE
AFMD	60,00 €	Unanimité
Amicale Saint-Louis	150,00 €	
AVEC	26,00 €	
APPMA La Roselle	280,00 €	
Association des commerçants de St-Paul	150,00 €	
Coop Usep	300,00 e	
FNACA	150,00 €	
Foot Sud	400,00 €	
Foyer Culturel Laïque Feytiat	400,00 €	
Fondation du patrimoine	100,00 €	
GVA Féminin	150,00 €	
La Marelle	300,00 €	
Le Patch Paulois	150,00 €	
Parar lo lop	150,00 €	
Saint-Paul Anes	150,00 €	
Saint-Paul Gym	150,00 €	
Saint-Paul Rando	150,00 €	
Syndicat d'élevage	150,00 €	
Secours Populaire	200,00 €	12 voix pour 3 abstentions
Noblat Aigues Vives	150,00 €	12 voix pour 3 refus de vote
ACCA St-Paul	230,00 €	14 voix pour – M. GONZALES n'a pas pris part au vote car il est président de l'association
GVA Pierre-Buffière	150,00 €	14 voix pour – M. ARNAUD n'a pas pris part au vote car il est président du groupement
Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile 0,30 €/habitant	400,00 €	Unanimité
Association des maires et élus de la Haute-Vienne - 0,1907 €/habitant	238,95 €	
Association d'information et d'aide au logement - 0,1331 €/habitant	166,77 €	
SPA - 0,60 €/habitant	751,80 €	
Collège Pierre-Buffière - Aide aux voyages européens et classe verte, pour les enfants domiciliés sur la commune	610,00 €	
Saint-Paul Anes - Subvention exceptionnelle pour l'organisation de la fête de l'âne	3000,00 €	

# Municipalité

## Le Budget

### TAUX DES 3 TAXES

TAXES	2013 Taux	2014	
		Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation	13,66	13,66	192 469 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,30	18,30	158 771 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	72,52	72,52	60 337 €
<b>TOTAL</b>		<b>411 577 €</b>	

### BUDGET PRIMITIF 2014

BUDGET PRIMITIF	RÉALISÉ 2013	VOTE 2014 DU CONSEIL MUNICIPAL
011 - Charges à caractère général : eau, électricité, carburant, entretien, locations, fournitures scolaires, réparations bâtiments, et véhicules, assurances, matériel bureau, fêtes et cérémonies...	276 830 €	302 005 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	426 186 €	480 730 €
65 - Autres charges de gestion courante : indemnités, formation, subventions aux associations...	86 117 €	106 079 €
73 - Fonds de péréquation	247 €	300 €
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	26 614 €	25 000 €
67 - Charges exceptionnelles : secours titres annulés, pénalités intérêts...		1 050 €
6811 - Dotations aux amortissements	5 796 €	5 261 €
022 - Dépenses imprévues		13 432 €
023 - Virement à la section d'investissement		
<b>DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>821 790 €</b>	<b>933 857 €</b>
70 - Produits de services, du domaine (cantine, garderie...)	72 692 €	71 720 €
73 - Impôts et Taxes : recettes contributions directes, droits de place, TP, TH, TFB, TFNB...	484 322 €	491 577 €
74 - Dotations, Subventions, Participations : dotation de l'Etat, compensation TP, TH.	306 020 €	311 105 €
75 - Autres produits de gestion courante : locations, charges école de musique payées par la communauté de communes...	15 699 €	13 600 €
013 - Atténuation de charges : remboursement de charges salariales	28 362 €	27 500 €
76 - Autres produits financiers	34 €	30 €
77 - Produits exceptionnels	4 865 €	835 €
022 - Report résultat exploitation 2013		17 490 €
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>911 994 €</b>	<b>933 857 €</b>

### INVESTISSEMENTS 2014

PROGRAMME	MODE DE FINANCEMENT 2014			
	Subvention	Emprunts	Fonds propres	Total
Voirie	16 394 €		34 306 €	50 700 €
Matériel			1 000 €	1 000 €
Bâtiments - autres			15 700 €	15 700 €
Restaurant scolaire			50 000 €	50 000 €
Aménagement urbain et paysager			7 570 €	7 570 €
Eclairage public			3 500 €	3 500 €
Hors programme			43 096 €	43 096 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 394 €</b>	<b>0 €</b>	<b>155 172 €</b>	<b>171 566 €</b>

# Travaux

## Les urgences



Par manque d'entretien, le terrain de tennis était devenu dangereux, un arrêté a été pris dès le début du mandat pour en empêcher l'accès, sa démolition était inéluctable.



Les cheminées de l'école menacent de s'effondrer...Elles doivent être démontées le plus rapidement possible.



Le plafond de la salle St Louis s'est effondré au niveau du vestiaire de l'arbitre.

## Les services techniques



**Fabrice DELVERT**

6 agents municipaux travaillent pour les services techniques de la commune.



**Marie DURAND**



**Philippe DEGEORGES**



**Gérard COLOMBIER**



**Robert ROUSSEaux**



Sans oublier Monsieur **Didier QUIGNON**, actuellement en arrêt maladie.

# Travaux

## Les travaux en cours de réalisation



Les trottoirs de la rue du Tralor vont être réalisés durant l'été par l'entreprise SIORRAT.  
Coût des travaux : 33230 € HT



Le pont du Métayer doit être réparé rapidement, des devis ont été réalisés afin de refaire les murs en retour.

Des travaux de petit entretien courant seront réalisés comme tous les ans au groupe scolaire pendant les vacances d'été.  
Mais d'autres interventions sont à prévoir suite au rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de l'Inspection Académique en date du 15 Octobre 2013.

11

## Les Chantiers à venir



La municipalité prépare la construction du nouveau restaurant scolaire, et réfléchit à la meilleure implantation possible car celle prévue par l'ancienne équipe municipale amputait en grande partie le stade et ne prévoyait pas la démolition des préfabriqués...

C'est un projet sur l'avenir qui doit se construire avec les partenaires concernés.

Une première rencontre a eu lieu avec des représentants des enseignants et du personnel communal de l'école.

# La Communauté de Communes



12 communes  
12177 habitants  
35446 Hectares

## Rappel institutionnel :

L'organe délibérant de la Communauté de communes est le Conseil Communautaire.

Il règle, par ses délibérations, les affaires qui relèvent de sa compétence. Il se réunit une dizaine de fois par an.

Il se compose de conseillers communautaires :

- élus au suffrage universel direct pour les communes de 1000 habitants et plus (comme à Saint-Paul, ils ont été élus lors du même scrutin que pour les conseillers municipaux) ;
- désignés dans l'ordre du tableau par le conseil municipal, pour les communes de moins de 1000 habitants.

## Le Conseil Communautaire

Il compte aujourd'hui 33 membres titulaires.

Il a été fortement renouvelé avec les élections du 23 mars 2014.

COMMUNE	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	COMMUNE	CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
<b>Champnétery</b>	Pierre LANGLADE Arlette DEMAR	<b>Saint-Bonnet Briance</b>	Sylvette CHADELAUD Camille DUOGNON
<b>Le Châtenet en Dognon</b>	Roger CLEDAT Xavier NOUHAUD	<b>Saint-Denis des Murs</b>	Bernard POUSSIN Michelle MONDIT
<b>Eybouleuf</b>	Bernard DUMONT Gérard BEAUBIER	<b>Saint-Léonard de Noblat</b>	Alain DARBON Sylvie AYMARD Monique BLONDEL Estelle DELMOND Christine RIFFAUD Alexandre MAZIN Michel PARVY
<b>La Geneytouse</b>	Jean-Claude LEBLOIS Alain FAUCHER Sylvie ALAMARGOT	<b>Saint-Martin Terressus</b>	Jean-Pierre ESTRADE Catherine CELESTIN
<b>Moissannes</b>	Jean-Louis BREGAINT Roland MALAGUISE	<b>Saint-Paul</b>	Josiane ROUCHUT Alain GONZALES Paul DUCHEZ
<b>Royères</b>	Franck LETOUX Dominique MARQUET Sébastien MOREAU	<b>Sauviat-sur-Vige</b>	Jean-Pierre NEXON Claudine LAFOREST Jean-Claude DECOUT

# La Communauté de Communes

## Le bureau communautaire

**Alain DARBON**

1<sup>er</sup> Vice Président  
Développement Territorial

**Bernard POUSSIN**

2<sup>e</sup> Vice Président  
Social

**Bernard DUMONT**

3<sup>e</sup> Vice Président  
Environnement

**Pierre LANGLADE**

4<sup>e</sup> Vice Président  
Sports

**Jean-Pierre ESTRADE**

5<sup>e</sup> Vice Président  
Voirie

**Josiane ROUCHUT**

6<sup>e</sup> Vice Présidente  
Tourisme

**Jean-Pierre NEXON**

7<sup>e</sup> Vice Président  
Culture

**Franck LETOUX**

8<sup>e</sup> Vice Président  
Bâtiments

**Sylvette CHADELAUD**

9<sup>e</sup> Vice Président  
Urbanisme

## LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

**Roger CLEDAT**

**Jean-Louis BREGAINT**

## Les commissions

Elles se réunissent sur convocation du Vice-Président en fonction des dossiers. Elles émettent des avis sur les dossiers proposés par le Conseil Communautaire.

Elles sont composées de conseillers communautaires, mais aussi, s'ils le souhaitent, de conseillers municipaux.

Les élus de Saint-Paul siègent dans les commissions communautaires :

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	SOCIAL
Nicole BERGER Karine PACHAUD Frédéric LEMARCHAND	Nicole BERGER Jean-Pierre MAUSSET Sabine VINCENT
ENVIRONNEMENT	SPORTS
Alain GONZALES Thierry ARNAUD Frédéric LEMARCHAND	Jean-Pierre MAUSSET Yves PAUZAT
VOIRIE	TOURISME
Thierry ARNAUD Paul BARGET	Jean-Pierre MAUSSET Carole DUCHE-NARBONNE
CULTURE	BÂTIMENT
Paul DUCHEZ Carole DUCHE-NARBONNE Jean-Louis PAROUTY Magalie LENOIR	Alain GONZALES Yves PAUZAT Nicole BERGER
URBANISME	
Paul BARGET	Marie-Hélène CASAS



# La Vie de la Commune

## Les manifestations du premier semestre 2014 à St Paul Le Printemps Culturel



*Les tatas flingueuses*



*Trio Lajudie*

L'édition 2014 du printemps culturel a attiré un public toujours fidèle aux spectacles proposés. Rendez-vous au printemps prochain !



### Les auditions de l'école de Musique

Le 17 Mai, lors de l'audition « Musiques Actuelles », les élèves et leurs enseignants ont présenté un spectacle de grande qualité.

Le 25 Juin a eu lieu l'Audition des Juniors qui conclut l'année musicale.

### Concert paroissial

Concert de la chorale paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, en l'église de Saint-Paul, au profit du jumelage avec la paroisse de Hina au Cameroun.



# La Vie de La Commune

23<sup>e</sup>  
Fête de L'Âne

*La convivialité  
au rendez-vous.*



Saint-Paul Ânes a reçu les élus de la Communauté de Communes de Noblat et du canton de Pierre Buffière autour du Vice-Président du Conseil Régional.



La place des Platanes a accueilli la 23<sup>e</sup> Fête de l'Âne, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Dès le samedi 17 mai, la randonnée a rencontré un franc succès, rassemblant près de 90 participants. Comme chaque année, elle s'est terminée par une collation au four à pain, préparée par de nombreux bénévoles.

Le dimanche, les visiteurs ont pu apprécier les diverses animations : marché aux ânes, présentation asine, parcours de maniabilité, courses attelées, balades à dos d'ânes et en carriole, marché de produits locaux et artisanaux... de nombreuses animations autour des marchés et métiers d'antan.

L'équipe de Saint Paul Anes, organisatrice pour la première fois, peut être fière de la réussite de cette édition.

# La Vie de la Commune

## Exposition de peinture



L'exposition de peinture a connu un vif succès avec un peu plus de 500 visites sur les 2 jours !



A noter la chaleureuse initiative de Philippe LADURANTIE qui, outre l'exposition de ses tableaux, a proposé une initiation à la peinture au couteau, aux enfants désireux de s'essayer sur la toile... bluffant !

## La 8<sup>e</sup> Nocturne des 3 Limousines

Organisée par le Foyer Culturel Laïque de Feytiat est partie de Saint-Paul afin de rejoindre Feytiat en passant par Eyjeaux.

Toujours à l'affiche dans le calendrier des courses régionales, la N3L a à nouveau envahi la place des Platanes ce samedi 24 mai.

Saint-Paul Rando a encadré la randonnée pédestre.

La course des enfants s'est déroulée sur deux circuits près du stade et de l'étang. Tous ont été récompensés de leur participation.

A 20h30 s'élançaient près de 400 coureurs adultes sur les chemins de Saint-Paul, d'Eyjeaux et de Feytiat.

Encore merci à tous les bénévoles qui ont permis que ce départ et cette course se déroulent au mieux sur Saint-Paul.

### Classement N3L : 26km

- 1/ PAYET Jean Patrick
- 2/ MONTIEL Julien
- 3/ MARCHAND François

### Classement 2L : Eyjeaux-Feytiat

- 1/ PREVOST Régis
- 2/ GAUTHIER Sébastien
- 3/ MEYNIER Anthony



### Départ course adultes

Le Bulletin de Saint-Paul N°55



### Course enfants

# La Vie de La Commune

La Limousine  
André DUFRAISSE  
a traversé Saint-Paul  
le 7 juin



Merci à la vingtaine de signaleurs de Saint-Paul qui ont participé au bon déroulement de la course.



Les enfants de l'école de Saint Paul accompagnés de leurs enseignants et de parents ont parcouru 28 km sur un circuit autour de Panazol.

Vide-grenier  
Fête de la musique

Depuis plusieurs années, l'association des artisans et commerçants de Saint-Paul organise la fête de la musique et le vide grenier ; le 22 Juin, de très nombreux exposants et chineurs ont profité de la météo estivale.



Vide-grenier



Fête de la musique



Élection de Miss St Paul

# La Vie de La Commune

## Fête de l'école

L'association des parents d'élèves « La Marelle » a organisé sa traditionnelle et sympathique fête de l'école; le thème de cette année était « Bienvenue à Saint Paulix ».



*Le druide et les irréductibles !*



*Distribution de la potion magique !*



## Les manifestations du second semestre

Course cycliste Vassivière-Feytiat	26 juillet	Course cycliste
Association des commerçants	4 octobre	Spectacle
La Marelle	18 octobre	Loto
Noblat Aigues Vives	26 octobre	Thé dansant
Résonance Briance	8 novembre	Théâtre
Multi-associations	15 novembre	Téléthon
École, La Marelle, La Municipalité		Arbre de Noël de l'école
Ambiance Plus	31 décembre	Réveillon

## Les employées municipales au service de l'école :

ATSEM, cantine, garderie, surveillance, entretien...



**Nathalie  
BABORIER**



**Sandrine  
COUSSY**



**Claudine  
DANEDOT**



**Sandrine  
HEBRAS**



**Sandrine  
MALARDIER**



**Myriam  
MEBARKI**

## L'équipe enseignante :

Elle ne change pas à la prochaine rentrée. L'effectif connu à ce jour pour la rentrée est de 129 élèves.

La répartition possible des classes serait :

- 1 classe de PS/MS : 24 élèves avec Pascale MAILLOT ;
- 1 classe de MS/GS : 23 élèves avec Nadège MARTINEZ ;
- 1 classe de CP/CE1 : 20 élèves avec Emmanuelle BRISSARD ;
- 1 classe de CE1/CE2 : 21 élèves avec Fabien MARTIN ;
- 1 classe de CM1/CE2 : 23 élèves avec Karine MARTIN ;
- 1 classe de CM2 : 18 élèves avec Michel REBERAT.

Éric BARNAUD assurera la décharge de direction de Michel REBERAT.

## Classe de découverte des MS/GS de Nadège MARTINEZ

Les 19 et 20 juin 2014, les élèves de MS/GS et leur enseignante sont partis deux jours en classe de découverte à Vassivière accompagnés de leur ATSEM Sandrine COUSSY et de trois enseignants retraités.

La première matinée, les enfants étaient attendus à la Cité des Insectes à Nedde. Encadrés par un animateur, ils ont découvert diverses espèces et ont appris à reconnaître les insectes.

Après un bon pique-nique, direction le camping d'Auphelle à Peyrat-le-Château pour s'installer dans les mobil homes. L'après-midi, une randonnée sur le « Sentier des Rives » les a amenés jusqu'au barrage.

Une bonne nuit de sommeil pour tous et les voilà prêts pour une nouvelle journée auprès des ânes de Vassivière. Anatole, un des ânes, a bien voulu se prêter au jeu pour montrer à tous les différentes parties de son corps et ses préférences culinaires.

Avant de partir en balade, il faut bien brosser les ânes ! Quelle joie de se promener près de la rivière avec eux et d'écouter ces fabuleuses histoires les concernant.

Un seul regret pour les enfants : devoir quitter ces adorables compagnons...



## Les nouveaux rythmes scolaires

- La réforme des nouveaux rythmes scolaires, initiée par l'Éducation Nationale, est mise en place à Saint Paul depuis la rentrée de septembre 2013. A cette date le premier bilan s'avère satisfaisant pour différentes raisons :
- Les associations locales ayant répondu en nombre, les ateliers proposés cette première année offrent une palette éducative : culturelle : musique, lecture, activités manuelles (peinture, collage, découpage etc.), sportive : ping-pong, endurance, gymnastique, sans oublier les échecs, la pêche, la cuisine ou la découverte de la nature...  
La diversité et l'intérêt des activités semblent convenir à tous (enfants, enseignants et parents.)
- Les séquences encadrées par des bénévoles sont de qualité pour le plus grand bonheur des enfants.
- La plupart des enfants est inscrite régulièrement aux ateliers, le taux d'inscription varie entre 60 et 70% des élèves selon les périodes.

Un emploi du temps par période est désormais disponible à l'entrée de l'école (affichage bâtiment haut) et le sera dès l'année prochaine sur un panneau à l'entrée de l'école.

La présentation et la demande d'inscription se sont améliorées au cours de l'année. Les parents participants sont informés par mail ou SMS, le planning de leurs enfants leur est transmis sous forme d'un calendrier, pour une meilleure lisibilité.

Ces activités restent accessibles à tous, et le coût engendré (2 715 €) est pris en charge par la commune.

Les avis sont partagés au sujet de cette nouvelle mise en place. : les enfants comme les parents ressentent une fatigue supplémentaire, mais sont tous satisfaits par la diversité et l'intérêt des ateliers.

## Présentation des ateliers 2013/2014



### **ATELIER PÊCHE**

Intervenant : Fédération de Pêche Haute-Vienne et APPMA LA ROSELLE.

Lieu : Etang de Saint-Paul.

Contenu : une série de 6 séances en intérieur avec découverte du milieu halieutique, des poissons, des biotopes, de l'eau, des rivières... [vidéos, panneaux, documents...]. Cette animation a été suivie par 2 sorties à l'étang en mai et juin pour mise en pratique.

### **ATELIER LIRE ET FAIRE LIRE**

Intervenante : Huguette MINARD.

Lire des histoires, activités autour d'une histoire.

### **ATELIER ENDURANCE / COURIR**

Intervenant : Philippe DEGEORGES (animateur sportif).

Cycle vers l'endurance : progression adaptée aux jeunes enfants, travail du souffle (courir, sauter à la corde, course de relais, jeux autour de la course, par équipe...) pas d'esprit « compétition ».

### **ATELIER MUSIQUE DU MONDE**

Intervenant : Dévy GARCIA (musicien/compositeur).

Contenu : Découverte musique classique Hindoustanie et musique Iranienne, présentation instruments classiques de l'Inde du Nord et de l'Iran.

### **ATELIER JEUX – PARCOURS**

Intervenant : Myriam MEBARKI.

Lieu : Etang de Saint Paul.

Contenu : Balade pédestre jusqu'à l'étang, puis activités autour de l'aire de jeux.



# L'école communale

## **SORTIE NATURE**

Intervenant : Benjamin LAMBERT.

Lieu : Les Basses Piauleries.

Contenu : Découverte du milieu en présence d'un technicien de la Fédération de Chasse. Découverte de la volière, puis visite de postes d'agrainage.



## **BALADE/RANDO**

Intervenant : Nathalie BABORIER.

Lieu : Etang de Saint-Paul.

Contenu : Balade pédestre autour de l'étang et de l'asinerie.



## **ATELIER PATCHWORK**

Intervenantes : Association Patch Paulois.

Lieu : salle des associations.

## **ATELIER CUISINE**

Intervenante : Nathalie BABORIER.

## **ATELIER SCRAPBOOKING**

Intervenante : Nicole MOREAU.

Montage sur photos (vacances, famille, animal, nature).

## **ATELIER DÉCOUVERTE MUSIQUE**

Intervenants : association Le Baryton.

## **ATELIER VITRAIL**

Intervenant : Pays d'Art et d'Histoire.

Contenu : une visite de l'église [1<sup>er</sup> vendredi] : l'art religieux et du vitrail + une heure en atelier [2<sup>e</sup> vendredi] à confectionner un vitrail.

## **ATELIER ÉCHECS**

Intervenant : Jean-Luc HADJADJ.

Lieu : salle atelier à l'école.

## **ATELIER GYM**

Intervenant : Jean-Philippe CROZE (Saint Paul Gym).

## **ATELIER PEINTURE**

Intervenant : Jean-François PEYRICHOUX.

Lieu : salle atelier à l'école.

## **ATELIER TENNIS DE TABLE**

Intervenante : Myriam MEBARKI.

## **ATELIER MUSIQUE**

Intervenante : Corinne BOUQUEAU.

## **SCIENCEX (DÉCOUVERTE - EXPÉRIENCES)**

Intervenant : Association Familles Rurales.

## **AIDE AUX DEVOIRS**

Intervenant : Association Familles Rurales.

## **ÉTUDES SURVEILLÉES**

Intervenante : Myriam MEBARKI.

## **ATELIER FOOT-BALL**

Intervenant : Sébastien LEVEQUE.

Lieu : stade de l'école.

## **CONCERT PÉDAGOGIQUE : DÉCOUVERTE DE MUSIQUES DIVERSES**

Intervenants : musiciens ou groupe.

## **ATELIER ACTIVITÉS MOTRICES (classes de maternelles)**

Intervenant : Myriam MEBARKI.

Lieu : salle de motricité.

Contenu : des minis parcours dans la salle de motricité (obstacles, labyrinthes...).



Un pot de remerciement a été offert par la municipalité à tous ceux et toutes celles - associations, intervenants et parents accompagnateurs - qui ont œuvré pour la réussite de ces ateliers, et donc pour le plaisir de nos enfants.

# Histoire

## Inauguration du Sentier de Mémoire du camp d'internement par la municipalité de Saint-Paul et la délégation 87 des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Un moment fort de ce début de mandat aura été l'inauguration du Sentier de Mémoire du camp d'internement, le 14 juin dernier. Les enfants de l'école se sont associés dans le recueillement aux autorités, aux nombreux porte-drapeaux et aux derniers témoins : un trait d'union entre l'histoire de notre village et son avenir...



**Le sentier de mémoire**

Après avoir interprété le Chant de la Libération du camp, le Chant des Partisans puis la Marseillaise, les enfants de l'école de Saint-Paul sont allés déposer une rose sur la stèle à la mémoire des déportés.

## Histoire du camp

Le camp de Saint-Paul avec ses 32 baraques d'une capacité de 1000 personnes était initialement destiné à l'accueil des réfugiés. Il reçoit dès 1940 des opposants à Pétain qui les qualifie «d'indésirables». Il s'agissait de politiques, d'abord des communistes, socialistes et gaullistes, puis des francs-maçons et des anarchistes. Parmi les internés, il y eut de grandes figures de cette époque tragique comme Jean CAVAILLÉS, chef de la libération sud.

En 1941, 245 de ces indésirables des camps de Saint-Paul et Nexon sont déportés vers les camps algériens via la gare de Pierre-Buffière (une plaque y commémore cet épisode)

A partir d'août 1942 le camp de Saint-Paul reçoit une population plus diverse : aux politiques du début viennent s'ajouter toutes sortes d'opposants au régime de collaboration, pratiquant la désobéissance civile ou soupçonnés d'appartenir à la résistance. L'origine géographique de ces nouveaux internés, beaucoup plus proches de la préfecture de Limoges, indique que l'opposition au régime de Pétain et à sa politique se densifie dans la région.

Il y a 70 ans, précisément le 11 juin 1944, trois groupes F.T.P. du maquis de GUINGOUIN constituant le détachement de Jumeau-le-Grand décidèrent de libérer le camp de Saint-Paul. En effet circulait alors le

bruit d'une menace pesant sur les internés. Nous étions au lendemain des événements tragiques survenus à Tulle et à Oradour-sur-Glane. Sous le commandement des trois lieutenants Gabriel MONTAUDON, dit "TINO", Pierre VILLACHOU et Jean GUERY, 75 maquisards à bord de 3 camions, investirent le bourg et prirent le contrôle du camp.

A la libération, le camp accueillit ensuite des prisonniers de guerre allemands servant de main d'œuvre dans les exploitations des alentours.

Pour la petite histoire, à la fermeture définitive du camp, une des baraques acquise par la municipalité en 1949 fut démontée et installée sur le site de l'actuelle salle des fêtes pour servir de restaurant scolaire aux écoles du bourg de Saint-Paul. Cette cantine fonctionnera jusqu'au début des années soixante-dix et l'apparition des actuels préfabriqués du groupement scolaire.

[sources: les travaux de l'AFMD sur l'internement en Limousin et ceux de Mme Renée Chabrely sur l'école de Saint-Paul]



**Vue générale du camp de Saint-Paul (1942)**



**A droite, les baraquements des gardiens, à gauche ceux des "surveillés", au fond le bourg (1942)**

# Les Animations estivales



## du Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages en Limousin



Un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages vous invite à découvrir son territoire, entre patrimoine bâti, paysages variés, villes chargées d'histoire, savoir-faire et mémoire.

En 2014, la guerre de 14-18 entre dans son centenaire : c'est l'occasion de replonger dans cette période grâce aux travaux de collecte de mémoire et de valorisation du Pays d'art et d'histoire, qui débiteront cet été et se poursuivront jusqu'en 2018.

## 14-18 : exposition et médiation guidée



Le Pays d'art et d'histoire a collecté, depuis plusieurs mois, des archives familiales concernant les soldats de son territoire : carnets de guerre écrits au jour le jour, photographies, médailles, objets sculptés dans les tranchées... L'ensemble des documents alimentera une exposition itinérante sur le Pays entre 2014 et 2018.

*Ce projet a été labellisé par la Mission Centenaire 14-18. > [www.centenaire.org](http://www.centenaire.org)*

## Exposition « 14-18, Poussières de guerre »

<b>À Eymoutiers</b> Du 2 au 16 août, du mardi au samedi, 14h-18h Mairie – Salle d'exposition (niveau 4)	<b>À Saint-Léonard de Noblat</b> Du 19 au 31 août, du mardi au samedi et le dimanche 31, 14h-18h Salle des conférences (rue Salengro)
--	--

L'exposition itinérante du Pays d'art et d'histoire présente Monts et Barrages pendant la guerre de 14-18, la manière dont le conflit a été vécu par ses habitants, au front comme à l'arrière, son impact sur ce territoire rural et les traces mémorielles qu'il en reste aujourd'hui (monuments aux morts, plaques funéraires dans les cimetières, archives familiales...). Le tout illustré par les témoignages et documents collectés auprès des familles du territoire.

☛ Un guide-conférencier sera présent pour répondre aux questions des visiteurs.

### Visites guidées de l'exposition (public adulte)

Les jeudis et samedis à 15h (durée 2h)

### Ateliers pour les 6-12 ans (réservation obligatoire)

Mercredis 6 et 13 août à 15h à Eymoutiers (durée 2h)

### Exposition et animations gratuites.

**La collecte de documents se poursuit jusqu'en 2018** auprès du Pays d'art et d'histoire.

Pour tout renseignement : 05 55 69 57 60 (hors week-end).

*Programme de toutes les animations estivales du Pays d'art et d'histoire prochainement disponible sur [www.monts-et-barrages-en-limousin.fr](http://www.monts-et-barrages-en-limousin.fr) rubrique « Actualités » et dans les Offices de Tourisme du Pays.*

### Renseignements

#### Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin

Le Château - Maison de Pays - 87460 BUJALEUF

Tél. : 05 55 69 57 60 (hors week-end) - Fax : 05 55 69 57 68

[www.monts-et-barrages-en-limousin.fr](http://www.monts-et-barrages-en-limousin.fr)

Page Facebook® : taper « Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages en Limousin »

